SAMEDI et DIMANCHE 2 et 3 JANVIER 2027

de 8h00 à fin des derniers matchs (prévision pour 22h00)

TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE À SAINTE-PAZANNE

1. Déclaration

La Pazenaise Tennis de Table organise le SAMEDI et DIMANCHE 2 et 3 JANVIER 2027 un tournoi NATIONAL B pour les licenciés FFTT et affinitaires, au complexe des Fraîches à SAINTE PAZANNE. Grand parking sur place.

Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés « compétition » à la FFTT.

Le classement pris en compte sera celui de la phase 1 de la saison 2026-2027.

Ce tournoi comprendra les tableaux suivants selon les horaires indiqués et les dotations associées :

	N°	Tableaux :	Tarifs	NB joueurs :	Horaire :	Dotations :			
						1er	Finaliste	1/2 (x2)	1/4 (x4)
Samedi 02	A	-899	9 €	72	08h30	80	40	20	Bon pour Boisson
	B	-1399	9 €	72	09h45	120	60	30	
	C1	Jeunes -999 - PBM	9 €	24	11h00	30	15	10	
	C2	Jeunes -999 - CJ	9 €	24	11h00	30	15	10	
	D	Toutes Séries	10 €	72	13h00	250	125	60	
	E	-699	9 €	72	14h30	60	30	20	
	F	-1099	9 €	72	16h00	100	50	25	
	G	-1799	9 €	48	17h30	150	75	30	
		Tableaux :	Tarifs	NB joueurs :	Horaire :	Dotations :			
						1er	Finaliste	1/2 (x2)	1/4 (x4)
Dimanche 03	H	-799	9 €	72	08h30	70	35	20	Bon pour Boisson
	I	-1199	9 €	72	09h45	100	50	25	
	J	Non Num	10 €	72	11h00	200	100	50	
	K	DAMES -1299	9 €	48	12H30	100	50	25	
	L	-599	9 €	72	14H00	60	30	20	
	M	-999	9 €	72	15H30	80	40	20	
	N	-1499	9 €	48	17H00	120	60	30	

2. Dispositions générales de jeu

Ce tournoi se disputera sur 25 tables CORNILLEAU 640 et 740 dans une salle unique sonorisée par poules de trois joueurs au premier tour, qualifiant les deux premiers pour le tableau final.

Les aires de jeu seront intégralement fermées par des séparations et toutes de taille identique, de 5m25 *11m20.

Le comité d'organisation, avec l'accord du Juge-Arbitre, pourra apporter au présent règlement toutes modifications jugées indispensables au bon déroulement du tournoi. Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel. Le règlement sera celui de la F.F.T.T. (tenue réglementaire exigée sur les aires de jeu).

Chaque tableau se déroulera au meilleur des cinq manches de 11 points.

Tout joueur appelé pour disputer une partie pourra être scratché après le 3ème appel.

Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'épreuve, il sera demandé au perdant d'arbitrer le match suivant.

Les balles blanches de forme ronde de diamètre 40 mm de marque DONIC agréées F.F.T.T. seront fournies par le club organisateur. Le changement de balles de qualité comparable et également agréées F.F.T.T. ne pourra pas être reproché à l'organisateur.

Un défibrillateur est présent sur le site de la compétition ainsi qu'une trousse de premiers secours.

3. Participation et inscription

Tous les joueurs pourront participer au maximum à 2 tableaux par jour ne commençant pas à la même heure.

Par dérogation, les joueuses pourront participer au tableau « Dames » ainsi qu'à 2 tableaux mixtes par jour ne commençant pas à la même heure.

Sur accord du juge-arbitre, l'inscription au dernier tableau de chaque journée sera possible en cours de journée en cas d'élimination sur les autres tableaux et de places disponibles.

Les joueurs et joueuses de moins de 9 ans (poussines et poussins) ne pourront participer qu'au tableau C1.

Le tableau C1 est limité à MINIMES 2 et tranches d'âges inférieures, donc interdit aux CADETS, JUNIORS, SENIORS et VETERANS.

Le tableau C2 est limité de CADET 1 à JUNIORS 4, donc interdit aux POUSSINS, BENJAMINS, MINIMES, SENIORS et VETERANS.

Si le nombre d'engagés dans un tableau est insuffisant, la Pazenaise Tennis de Table se réserve le droit de modifier le règlement :

- Moins de 12 joueuses ou joueurs : possibilité de suppression du tableau en accord avec le juge-arbitre. La communication sera faite le 31 décembre au plus tard à tous les joueurs ou joueuses concernées et le remboursement effectué en totalité aux inscrit(e)s.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au mercredi 31 décembre à 23h59 heures **exclusivement** par :

https://www.helloasso.com/associations/pazenaise-tennis-de-table/evenements/tournoi-national-pazenaise-tt-janvier-2027

Vous recevrez alors un billet qui sera à présenter au format électronique sur téléphone (ou papier).

Dès que la jauge maximale est atteinte, le site d'inscription est fermé sans avis préalable.

En cas de doute sur la validation de votre inscription sur le site HelloAsso ou de toute difficulté, merci de nous contacter par mail à tournoi@pazenaisett.com. Nous pourrons trouver une solution à tous les cas particuliers.

Le tirage au sort sera effectué 30 minutes avant le début de chaque tableau.

La limite est fixée à 370 tableaux le samedi et 350 tableaux le dimanche pour garantir une fin avant 22h00. Les journées se sont systématiquement finies entre 21h30 et 21h45 en 2024 et 2025. 23h00 en 2026 mais la jauge était plus importante.

Chaque joueur devra se faire pointer à son arrivée, dans chaque tableau à la table de pointage.

4. Juge-Arbitrage

Le Juge-Arbitre sera Morgane Lajarthe - JA3, assisté des membres du club dont des JA1 et arbitres régionaux. Ils feront également office de « spidman ». Les appels micros seront pris en charge par des bénévoles du club.

Les finales seront arbitrées par un bénévole.

5. Absence

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

6. Récompenses et prix

Des lots d'une valeur de 4 000 euros (dont coupes) récompenseront les vainqueurs des différents tableaux selon le détail indiqué dans le tableau page 1.

Les finales seront lancées entre 17h00 et 21h30 selon l'avancement des tableaux (et l'éventualité de joueurs présents sur 2 finales).

Les finales des tableaux A B C1/C2 D et I J K L seront lancées à partir de 17h pour une fin prévue à 20h

Les finales des tableaux E F G H et M N O P seront lancées à partir de 20h30 pour une fin prévue à 22h.

L'organisateur et le juge-arbitre privilégieront toujours l'avancement le plus rapide en lançant dès que possible des matchs sur les tables disponibles.

Un planning prévisionnel sera affiché chaque matin et modifié si besoin le midi.

Les places seront payées en espèces pour tout lot inférieur à 99 euros, en chèque pour les places au-dessus de 100 euros sauf les tableaux jeunes, dotés en lots.

7. Restauration

Il est vivement conseillé de consommer sur place !

2 points de restauration seront mis à disposition des joueuses, joueurs, accompagnateurs et public :

- Un espace boisson et restauration rapide sucrée pris en charge par les bénévoles de la Pazenaise Tennis de Table. Une autorisation de débit de boisson temporaire est signée et consultable sur place par Monsieur le maire de Sainte Pazanne.
- Un espace restauration chaude sera assurée par les bénévoles de la Pazenaise Tennis de Table de 10h30 à 20h le samedi et de 10h30 à 19h le dimanche. Grillades, sandwichs, frites.

8. Responsabilité

La Pazenaise TT décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels, défaillances physiques, ainsi que les vols, pertes, etc. dont pourraient être victimes les joueurs ou spectateurs. Toutes dégradations constatées seront à la charge du ou des auteurs.

La salle étant à proximité immédiate de la gendarmerie, nous pourrons guider les éventuelles victimes vers les forces de l'ordre.

9. Droit à l'image et approbation du règlement

La Pazenaise Tennis de Table est soucieuse de votre droit à l'image.

Ainsi, tout participant autorise la Pazenaise Tennis de Table à utiliser des photographies ou vidéos en plan large ne le mettant pas en valeur spécifiquement dans des cadres de reproduction, diffusion, publication ou édition par quelque moyen (Presse, internet, affiche future...) et ce sans aucune contrepartie financière.

Pour toute image ou vidéo vous faisant figurer « *au premier plan* » ou avec moins de 7 personnes sur la prise de vue, un accord écrit vous sera demandé avant toute utilisation.

La Pazenaise Tennis de Table s'interdira autant que possible de faire figurer des joueurs mineurs sur ses communications, notamment sur les réseaux sociaux.

La participation au tournoi implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

Je vous remercie d'avoir lu ce document en entier, je sais que vous n'êtes pas nombreux à le faire.

Homologué sous le N° XXX